*_*_*_*_*_*

Présidence de la République

DECRET Nº2012-029 du 19 mars 2012

Chargeant Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA Ministre de la Culture, de l'alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme de l'intérim de Monsieur Jonas A. GBIAN, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables pour compter du 24 février au 02 mars 2012.

CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- **VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- **VU** La Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU Le Décret N°2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du **24 février au 02 Mars 2012, Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA** Ministre de la Culture, de l'alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, est chargé de l'intérim de **Monsieur Jonas A. GBIAN,** Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, absent du territoire national.

<u>Article 2</u>: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mars 2012

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 6 - PR 2 - SGG2- AN 2-CS 2 - CES 2 - HCJ 2 - CC 2- HAAC 2 - MIC4- MEF2- MINISTERES 29 - AUTRES - JORB 1.



06



Fraternité – Justice – Travail



MINISTERE DE L'ENERGIE, DES RECHERCHES PETROLIERES ET MINIERS, DE L'EAU ET DU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le Ministre

Cotonou, le 2 4 FEV 2012



A Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement

Objet : Transmission de projet de décret.

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,

En exécution des instructions du Président de la République, je porte à votre connaissance que je participerai du 24 février au 02 mars 2012 à la supervision de la réception du matériel électrique du projet d'électrification des 58 localités rurales en Inde.

Pendant mon absence, mon intérim sera assuré par Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.

Je vous prie de bien vouloir en rendre compte au Président de la République, à toutes fins utiles.

Solution Patrolières et Ministration de la constitución de la constitu

<u>Ampliation</u>: Premier Ministre/ATCR MCAAT